

3J AUTOMOBILES

Exercice clos le 31/12/2023

Siège social : 44 AVENUE DU MARECHAL LATTRE DE TASSIGNY 77400 LAGNY SUR MARNE

SAS au capital de 1 000 euros - Siret 84993628100013 - APE 4520A

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2024

Le 27 juin 2024 à 17 heures, les associés de la société 3J AUTOMOBILES, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, se sont réunis au siège social 44 AVENUE DU MARECHAL LATTRE DE TASSIGNY 77400 LAGNY SUR MARNE en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Étaient présents :

- M BOUKADDOUR MOUSTAFA demeurant 10 RUE MICHEL PLACE à DAMPMART titulaire de 66 parts.
- M GHANI MUSTAPHA demeurant 29 COTE DE DAINVILLE à VILLIERS SUR MORIN titulaire de 34 parts.

L'assemblée est présidée par Président BOUKADDOUR MOUSTAFA, président.

Le Président constate que les associés présents ou régulièrement représentés, possédant ensemble parts sociales, représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions statutaires.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les récépissés des lettres recommandées de convocation
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- le rapport de gestion
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 233-19 du C. Com.
- l'inventaire
- les comptes annuels
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- Examen, approbation des comptes et affectation des résultats
- Quitus à la gérance
- Questions diverses

Puis, lecture est donnée du rapport du gérant. La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

3 J M G M

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 994,70 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 18 540,00 euros et l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 0,00 euros.

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

Les comptes présentés font ressortir un montant total à apurer de 35 340,21 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023	995
Report à nouveau	(36 335)
Réserves distribuables	
Total	(35 340)

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	(35 340)
Total	(35 340)

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2022		
2021		
2020		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à

Le Président

M BOUKADDOUR MOUSTAFA

M GHANI MUSTAPHA



1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3J AUTOMOBILES

Néant * ☐

Adresse de l'entreprise 44 AVENUE DU MARECHAL LATTRE DE TASSIGNY 77400 LAGNY SUR MARNE

SIRET 8 4 9 9 3 6 2 8 1 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010		012					
		014		016					
	Immobilisations corporelles*	028	3 715	030	2 056	1 659	1 738		
	Immobilisations financières* (1)	040		042					
	Total I (5)	044	3 715	048	2 056	1 659	1 738		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052				
		Marchandises*	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	676	070	676	1 007			
		072	8 184	074	8 184	13 181			
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	7 150	086	7 150	16 289			
	Charges constatées d'avance*	092		094					
	Total II	096	16 010	098	16 010	30 477			
	Total général (I + II)	110	19 725	112	2 056	17 669	32 215		
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		1 000	1 000				
	Écarts de réévaluation	124							
	Réserve légale	126							
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132							
	Report à nouveau	134	(36 335)	(15 492)					
	Résultat de l'exercice	136	995	(20 843)					
	Subventions d'investissement	137							
	Provisions réglementées	140							
	Total I	142	(34 340)	(35 335)					
Provisions pour risques et charges		Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	15 188	21 398					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	26 212	23 687					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA : 169 3 220)	172	7 040	22 465					
	Comptes courants d'associés	173	3 568						
	Autres dettes	175							
	Produits constatés d'avance	174							
Total III	176	52 009	67 550						
Total général (I + II + III)		180	17 669	32 215					
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	575			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Copie certifiée conforme à l'original